

Date : 28/01/2019

AG2R La Mondiale en passe d'acquérir l'ancien siège du conseil régional d'IDF



© Google Street View

Suite au déménagement des services de la Région à Saint-Ouen-sur-Seine, l'ancien siège de la Région Île-de-France dans le 7^e arrondissement a été mis en vente. La proposition la plus élevée a été retenue.

Suite à l'appel à candidature public pour la vente de l'ancien siège du conseil régional, dans le 7^e arrondissement, à Paris, la Région Île-de-France a décidé de suivre la préconisation du cabinet Colliers International et du notaire Maître Savouré (étude *Althemis*), qui ont procédé à l'analyse des offres, et de retenir la proposition la plus élevée, émanant d'AG2R La Mondiale, pour un montant de 176 100 700 euros. Cette offre est également supérieure à l'évaluation réalisée par France Domaine, établie à 172 M€.

« Il convient enfin de préciser que, dans le cas où l'acquéreur ne réaliserait pas les 30 % de logements sociaux prévus par le plan de sauvegarde et de mise en valeur de la Ville de Paris, il serait redevable à la Région d'un complément de prix de 21,84 M€, ce qui porterait le montant de la vente à 197 940 700 euros, un montant bien supérieur à l'estimation de France Domaine dans cette hypothèse (187 M€) », souligne le communiqué de presse.

Cette offre sera proposée au vote du conseil régional lors de sa séance plénière des 20 et 21 mars.

Date : 28/01/2019

La procédure, lancée en juillet 2018, portait sur la cession de trois immeubles présentant une surface totale de 18 000 m² situés dans Paris 7e (Immeuble « Invalides », siège historique des services au 35 boulevard des Invalides, Immeuble « Monsieur » situé au 6, rue Monsieur et l'immeuble « Murat » situé au 61 rue de Babylone).

Le cahier des charges de la vente comporte plusieurs clauses de complément de prix dans l'hypothèse de « retour à meilleur fortune » du futur acquéreur. Ainsi, en cas de revente de l'immeuble dans un délai inférieur à 5 ans, l'acquéreur devra verser 50 % de la plus-value réalisée à la région.

A l'issue du premier tour (15 octobre 2018), sept offres ont été reçues à l'étude de Me Savouré. Les quatre offres au prix le plus élevé ont été retenues pour la procédure de second tour avec remise des nouvelles propositions au 28 décembre 2018.